

# «La Confédération se désengage»

**RAIL ET ROUTE ► Pour Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), «on voit très clairement un désengagement de la Confédération par rapport aux régions périphériques dans le dossier des transports».**

VINCENT PELLEGRINI

La discussion sur le sort des régions de montagne est actuellement centrée autour de la nouvelle politique régionale. Cette discussion est hautement symbolique, puisqu'on discute ouvertement l'abandon de certaines vallées latérales de notre pays. Mais dans beaucoup d'autres dossiers politiques les mêmes questions se posent. Un de ces dossiers qui constituent un grand défi pour les cantons alpins est celui des transports. Entretien avec Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB).

**Thomas Egger, est-ce que le Valais verra un jour l'achèvement de son autoroute?**

Le Valais sera l'un des derniers cantons à achever son réseau de routes nationales. Ces travaux seront encore retardés, en raison des coupes budgétaires de la Confédération. Avec le programme d'allègement budgétaire fédéral, le délai pour l'achèvement des routes nationales a été repoussé en 2018. Actuellement, le dossier pour instaurer un fonds d'infrastructures est en préparation. Il sera doté de 20 milliards de francs et une partie sera utilisée pour terminer la construction des routes nationales. Ces moyens permettront l'achèvement du réseau des routes nationales. Et ceci soixante ans après le début sur le Plateau suisse!

**Les grandes agglomérations réclament à leur tour des aides financières de la part de la Confédération pour le trafic d'agglomération. Est-ce un danger pour les régions de montagne?**

Il y a un réel danger que les moyens financiers soient concentrés sur les grandes agglomérations. La plus grande partie des 20 milliards de francs cités ci-dessus sera allouée au trafic d'agglomération, ainsi que pour l'amélioration de la qualité des routes nationales sur le plateau suisse. Les cantons de montagne recevront un petit sucre de 12 millions de francs supplémentaires par année pour leurs routes principales. Détail très piquant: ce fonds d'infrastructures sera alimenté par les taxes sur les huiles minérales. Ainsi, l'automobiliste va-

laisan qui circule sur des routes de montagne de faible qualité devra contribuer à payer le réseau des chemins de fer RER des agglomérations.

**Donc un cadeau empoisonné?**

Une compensation insuffisante! Avec la nouvelle péréquation financière, les routes principales seront de la compétence des cantons. Les cantons recevront un soutien financier de la Confédération d'environ 180 millions de francs par année. Ce montant suffit tout juste à assurer l'entretien des routes principales.

**«L'aide financière de la Confédération est insuffisante pour renouveler le réseau des routes principales»**

Mais il est insuffisant pour permettre le renouvellement ou pour améliorer la sécurité, notamment par rapport aux dangers naturels. Nous avons mené une petite enquête auprès des cantons de montagne. Rien que les quatre cantons de Berne, Grisons, Lucerne et Valais ont besoin de 1,6 milliard de francs pour renouveler leur réseau de routes principales! C'est ainsi que, dans le contexte de la consultation actuelle sur le dossier de ce fonds d'infrastructures, nous réclamons une contribution fédérale beaucoup plus élevée pour les routes principales.

**Si le réseau routier est séparé entre un réseau de compétence fédérale et un réseau de compétence cantonale, ne verra-t-on pas l'établissement d'une Suisse à deux vitesses?**

La Confédération prépare actuellement ce qu'on appelle le plan sectoriel «transports». Ce plan sectoriel servira de base pour la planification des réseaux de transports futurs. En ce qui concerne les routes, le plan sectoriel

prévoit de faire la distinction entre un réseau de base et un réseau complémentaire. Le réseau de base sera cofinancé par la Confédération; le réseau complémentaire relèvera entièrement de la compétence cantonale. Pour le Valais, ceci impliquerait par exemple que les routes menant à La Forclaz, à Saint-Gingolph, ainsi que celles traversant la vallée de Conches et la vallée de Zermatt soient attribuées au réseau complémentaire. Dans ce contexte, notre revendication est de demander que le plan sectoriel prenne mieux en compte l'accès aux grandes destinations touristiques. Ces destinations touristiques jouent un rôle crucial pour le développement des régions de montagne. On ne doit pas les pénaliser en négligeant la qualité des routes d'accès.

**Est-ce qu'il y a le même danger pour le rail?**

Oui. Aussi pour le rail, il est prévu de distinguer entre un réseau de base et un réseau complémentaire. Cette distinction est à la base du dossier de «Réforme des chemins de fer II». Cette réforme sera probablement un des dossiers chauds de la session d'automne des Chambres fédérales. La Commission préparatoire va aborder le sujet très prochainement. Pour le Valais, cela impliquera, par exemple, que la ligne du Châtelard soit considérée comme faisant partie du réseau complémentaire et ne pourra donc plus profiter d'une aide fédérale. On voit donc très clairement un désengagement de la Confédération, par rapport aux régions périphériques.

**Donc, un avenir incertain pour les transports dans les régions de montagne...**

Ce secteur subit un véritable bouleversement. Ensemble, avec nos partenaires cantonaux et d'autres organisations, nous devons nous engager ensemble pour un secteur qui est vital, tant pour la population que pour l'économie. Les finances publiques sont un grand défi pour le secteur des transports. Mais les investissements dans l'infrastructure de transports sont de l'argent qui est bien investi. Négliger notre réseau de routes principales ou nos lignes de chemins de fer constituerait une erreur grave, qui risque de se payer cher à l'avenir.



Pour Thomas Egger, la «Réforme des chemins de fer II» pourrait signifier la fin de l'aide fédérale à certaines lignes de chemin de fer en Valais. LE NOUVELLISTE

## Réussir l'Europe de la recherche

**PME ► Les entreprises valaisannes et suisses ont encore quelques mois pour s'inscrire au sixième programme cadre de l'UE.**

PASCAL CLAIVAZ

Les PME valaisannes et suisses disposent de quelques mois encore pour s'inscrire au sixième programme cadre de l'Union européenne (FP6) dans la recherche et le développement. Un FP6 qui a démarré en 2002 et qui se terminera en 2006.

Mardi à la HEVs de Sierre, en partenariat avec l'Institut Icare et la Fondation The Ark, Patrick Furrer point de contact national dans les Technologies de la Société de l'Information (ISTI) chez Euresearch rappelait que l'appel d'offres se montait à 638 millions d'euros (près d'un milliard de francs). Il assurait que son institution, tout comme Euroagri+ présidée par le professeur Jean-Claude Villettaz (qui est également coordinateur national de CTI/Eureka), permettait

aux PME de s'intégrer plus facilement: «Nous favorisons une meilleure adéquation entre les besoins des consortiums et les compétences des petites entreprises de ce canton.» La quarantaine de participants, PME, écoles ou institutions cantonales ont donc pris connaissance des possibilités européennes.

Le secteur IST fait lui-même partie du sixième programme cadre européen, doté de 17,5 milliards d'euros (environ 26 milliards de francs). Les recherches sont orientées vers les secteurs à la pointe du progrès. L'IDIAP à Martigny (Institut de recherches sur l'intelligence artificielle) en est un exemple privilégié. Son directeur fait même partie du comité européen chargé de fixer l'agenda des recherches en

technologies de l'information. Le FP6 prévoit également des activités spécifiques de recherches pour les PME, des collaborations internationales et le renforcement des liens entre la recherche et l'innovation.

Jean-Claude Villettaz a rappelé que les programmes Eureka et Euroagri+ représentaient des alternatives particulièrement attractives pour les PME. Euroagri+ en particulier est un réseau spécifique aux domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la biotechnologie appliquée à l'alimentation. Il s'agit d'un domaine de compétences où la HEVs est particulièrement performante.

Plus amples informations sur les sites suivants: www.euresearch.ch ou encore: www.euroagri.org et enfin: www.eureka.be

### TROIS QUESTIONS À...

**William Wuthrich**

DIRECTEUR DE PRISMA FONDATION



VINCENT PELLEGRINI

Prisma Fondation organisait la semaine dernière au Castel d'Uvrier son 4e séminaire à l'intention des caisses de pension valaisannes. Cette fondation d'investissement a été parmi les premières en Suisse à adopter une approche multi-gestionnaire et multistyle, pratique qui existe déjà depuis une trentaine d'années aux Etats-Unis par exemple. Nos questions à William Wuthrich, directeur de Prisma Fondation à Morges.

**Quelle est la spécificité de votre fondation gérant les placements des institutions de prévoyance?**

Je tiens tout d'abord à dire que

notre conseil de fondation est constitué exclusivement de représentants des milieux institutionnels. L'indépendance est importante. En effet, par le jeu des fusions et des acquisitions, la concentration des activités de gestion limite le nombre d'acteurs sur la scène financière. Si certaines raisons sociales subsistent, elles appartiennent aujourd'hui à d'importantes holdings. L'indépendance est un gage de qualité, notamment dans le suivi et la sélection des gérants.

**Vous revendiquez une approche «multigérant et multistyle»...**

La philosophie de gestion de Prisma Fondation est basée sur deux approches fondamentales: la sélection des meilleurs gestionnaires dans le monde dans leur classe d'actif respective (meilleurs dans le risque-rendement) et le mélange des gestionnaires dont les styles de gestion sont complémentaires (optimisation de la diversification qui réduit le risque de placement). En effet, le mélange de plusieurs styles de gestion différents

conduit très souvent à une diminution de la volatilité du portefeuille. La vérité se trouve dans la qualité du mélange si j'ose dire. Les gérants ne réagissent en effet pas de la même manière lorsqu'ils sont confrontés à une crise des marchés boursiers. Chacun a un comportement différent, un style propre, dans les différentes phases du marché.

**Comment gérez-vous ce «risque gérant»?**

Par une sélection rigoureuse des gestionnaires. La sélection qualitative des gérants – PRIS- Minvest, notre gestion déléguée, en rencontre 400 à 500 par an – est basée sur des visites in situ et reste notre critère prépondérant. Il permet notamment de déterminer le style de gestion dudit gérant et d'anticiper autant que faire se peut ses réactions dans telle ou telle phase de marché. Les analyses quantitatives viennent seulement confirmer les données qualitatives. En d'autres termes, chaque gérant passe au travers de la moulinette d'une analyse qualitative et quantitative.